



Le 22 janvier 2020,

Objet : Appel à candidature pour le Prix de thèse 2020 de l'AEDBF-France

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

L'Association Européenne pour le Droit Bancaire et Financier-France (AEDBF-France) décernera à nouveau un Prix de thèse en 2020 doté d'un montant global de 3.000 euros.

- Le premier prix sera doté de 2.000 euros.
- Le second prix recevra 1.000 euros.
- Le cas échéant, en cas de premier prix ex æquo, chaque lauréat recevra 1.500 euros.

Ce prix est destiné à récompenser un travail de recherche approfondi et original sur un thème intéressant le droit bancaire et financier entendu largement.

Seules sont admises à concourir les thèses soutenues entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2019 et rédigées en langue française.

Les candidatures seront reçues **au plus tard le 31 mars 2020.**

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir donner la plus large diffusion de ce prix de thèse et du règlement joint au présent courrier.

Veillez croire, Madame, Monsieur, cher(e) collègue, à l'expression de nos sincères salutations.

Pierre MINOR
Président de l'AEDBF-France

Pascale BLOCH
Présidente du Comité
Scientifique et du jury 2020

Anne-Claire ROUAUD
Vice-Présidente du jury 2020